



L'ALLIANCE
CFE UNSA ÉNERGIES
Enedis

La lettre des administrateurs salariés d' ENEDIS

Lettre n°19 – 21 décembre 2022

Tension sur le réseau ... et sur les agents



ÉCLAIRER
PROTÉGER
AVANCER

Il est préférable de s'attarder sur les causes de la crise...

L'année 2022 se termine sous le signe d'une **tension accrue sur le réseau d'électricité**. Le déficit de moyens de production (centrales en maintenance, faible hydraulité, etc.) place la France dans un contexte difficile au moment où les perspectives d'un hiver froid se confirment. Les appels à la sobriété se multiplient et le col roulé sera la tendance de l'hiver 2022/23 (sans doute aussi celle de l'hiver 2023/24).

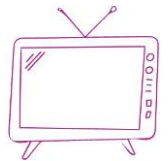


Après la sobriété, une fois éclusés les incitations financières et dispositifs spécifiques (décalage du déclenchement automatique des chauffe-eau, réduction de la tension, effacement, mobilisation du parc de groupes électrogènes, etc.), un délestage pourrait s'imposer.

Il faut raison garder.

Pour rappel, le délestage, s'il devait avoir lieu, serait réalisé par Enedis mais sur demande de RTE et en concertation avec les pouvoirs publics. Sur le territoire, les Préfets ont travaillé la liste des sites non délestables de leur département (hôpitaux, par exemple). Quant aux PHRV (Patients à Hauts Risques Vitaux), ils bénéficient déjà, depuis plus de 25 ans, de dispositions spécifiques tout au long de l'année en cas de coupures longues d'électricité.

Si l'inquiétude que peut susciter le délestage est légitime, le traitement politique et journalistique qui en est fait reste disproportionné, voire irrationnel. Pour mémoire, les coupures ne seraient limitées qu'à 2h et ne concerneraient pas tous les départs HTA en même temps.



Enedis dispose déjà du savoir-faire.



Un groupe de travail est en place au plus haut niveau de l'entreprise, deux exercices de crise nationaux ont été organisés et **la mobilisation sans faille concerne toute l'entreprise** sur l'ensemble du territoire : les filières métier, ACR en particulier, qui réaliseraient le délestage, les communicants soumis à des sollicitations constantes, les services qui doivent informer et rassurer les clients, la filière territoriale particulièrement mobilisée par les élus locaux, etc.

Face à cette mobilisation, le risque d'image pour Enedis est fort.

Et si cette crise était l'occasion de s'interroger enfin sur les causes avant de se lamenter sur les conséquences possibles ?

Dans un article intitulé « Absurdistan électrique », Le Monde diplomatique de décembre 2022 s'interrogeait : « Pourquoi l'Union Européenne s'obstine-t-elle à privilégier l'option concurrentielle, quoi qu'il en coûte ? Après tout, considérer l'énergie comme une marchandise et non comme un actif stratégique souverain a conduit l'Allemagne, et plus largement l'Europe, au bord du gouffre et promet aux 450 millions d'Européens au moins deux hivers difficiles ». Plus récemment, Nicolas Baverez (Le Figaro 12/12/2022) dans un article intitulé « Electricité, une débâcle française » montrait comment le conflit en Ukraine n'était que le révélateur et non la cause de cette débâcle. « La politique de l'énergie a perdu toute cohérence depuis 2012 pour être livrée à l'idéologie de la décroissance et à la démagogie ». Les dossiers se succèdent dans une presse unanime dans ce sens.

Enedis et ses agents n'ont pas à être les boucs émissaires des choix énergétiques passés, plus dictés par les compromis politiques que par une réelle stratégie industrielle et une planification de long terme.

Quand retrouverons-nous l'Etat stratège qui avait garanti à la France son autonomie dans de nombreux domaines, à commencer par l'électricité ?



Nous vous souhaitons de passer de belles fêtes de fin d'année avec celles et ceux qui vous sont chers.
Prenez soin de vous et rendez-vous en 2023 !

ÉCLAIRER
PROTÉGER
AVANCER

Isabelle Chevalier
Renaud Piot Mahyer

